



37, rue Bernard Palissy TOURS  
02 47 61 86 47  
Lundi, mercredi matin et vendredi

Mettez votre  
**GRAIN de SEE**  
dans les élections  
Votez **FSU**

N° 50 – novembre-décembre 2018

## C'est pas foutu, le 6 décembre je vote FSU !

Comme en décembre 2014, le 6 décembre 2018, tous les fonctionnaires et agents publics des trois fonctions publiques : État, Territoriale et Hospitalière voteront pour élire leurs représentants pour un mandat de 4 ans, au Comité Technique (CT), aux Commissions Administratives Paritaires (CAP), aux commissions consultatives paritaires (CCP) et au Comité des Œuvres Sociales (COS).

Comme en 2014, les représentants du personnel au CHSCT seront désignés par les syndicats, le nombre de sièges étant proportionnel au nombre de voix obtenues lors de l'élection des représentants du personnel au Comité Technique.

Nouveautés dans ces élections :

- la créations des Commissions Consultatives Paritaires pour les agents non titulaires (CCP)
- la représentation équilibrée des femmes et des hommes à partir des effectifs de la collectivité au 1er janvier 2018.

Les assistants socio-éducatifs et éducateurs de jeunes enfants qui relèveront de la CAT A en février 2019 seront électeurs et éligibles en CAP A dès 2018. Malheureusement les contractuels ASE et EJE resteront et voteront en CCP B.

Déroulement : un seul tour, vote à l'urne pour les agents de l'Hôtel du Département et du Champ Girault ou à proximité, et vote par correspondance pour tous les autres agents. Pour le COS, vote uniquement par correspondance.

Toujours au plus près des préoccupations des agents, la FSU majoritaire dans toutes les instances, soutient et défend le personnel du CD.

**Dans un contexte de réorganisations successives, de restrictions budgétaires, la FSU continue à se battre pour le maintien des postes, des conditions de travail décentes pour tous les agents y compris les contractuels. Votez pour ses représentants.**



### Le CT

est consulté pour avis sur les questions relatives à l'organisation des administrations, aux conditions générales de fonctionnement de ces administrations, aux programmes de modernisation des méthodes et techniques de travail et à leur incidence sur la situation des personnels. Il intervient également sur le plan de formation, sur l'examen des grandes orientations à définir pour l'accomplissement des tâches de l'administration.

### Les CAP

examinent toutes les questions d'ordre individuel : la carrière des agents (avancements, promotion interne, recours évaluation) les refus de titularisation, les prolongations de stage, les refus de temps partiel, de promotion ou de formation, les sanctions disciplinaires, les positions des agents (détachement, disponibilité) Il existe une CAP pour chaque catégorie d'agent : A, B, C. son rôle est consultatif

### Les CCP

sont consultées ou saisies sur des questions de discipline, les entretiens professionnels, les conditions d'exercice des fonctions (télétravail, temps partiels, formations, droits syndicaux), les fins de fonctions ( licenciements avant la fin de la période d'essai ou pour un agent ayant une activité syndicale)

### Le CHSCT

a pour mission de contribuer à la prévention, la protection de la santé et de la sécurité des agents. Il contribue à l'amélioration des conditions de travail. Il veille au respect des lois, analyse les risques professionnels. Il suggère toute mesure de nature à améliorer l'hygiène et la sécurité; Il procède à des visites de sites et à des enquêtes lors d'accidents de travail; Il est consulté sur les projets d'aménagements importants modifiant les conditions de travail. Il examine le rapport annuel de la médecine préventive et des accidents du travail

# La FSU Territoriale : qui sommes nous ?

Nous sommes un collectif de collègues qui se sentent concernés par la vie de notre collectivité et s'investissent dans l'intérêt des agents et du service public.

Nos élus sont implantés dans de nombreux services, ce qui nous permet d'avoir une vision globale de la collectivité et une bonne connaissance des métiers et des postes de travail.

La FSU s'appuie sur des valeurs fondamentales : indépendance, égalité, transparence, solidarité.

La FSU lutte contre toute forme d'exploitation et de discrimination.

Notre action syndicale se fonde sur l'intérêt commun, dans le souci du bien être individuel des agents.

Au quotidien :

- ◆ nous travaillons collectivement les dossiers
- ◆ nous rencontrons les personnels concernés
- ◆ nous nous rendons très disponibles
- ◆ nous dénonçons l'arbitraire et défendons l'équité de traitement des agents

**Nous sommes un syndicat critique, engagé et constructif !**

## AU COS : MODERNITÉ, INNOVATION et SOLIDARITÉ

Dans la continuité de l'action menée par la FSU majoritaire au COS depuis 2001 (10 élus sur 18 membres), le nouveau conseil d'administration a maintenu :

- Le principe d'adhésion libre et gratuite au COS, accès à tous les agents y compris les contractuels au bout 3 mois de présence au CD.
- Le principe de décisions collégiales grâce à un travail en 5 commissions (Sports Loisirs Culture, Cinéma Spectacles, Voyages Vacances, Noël et Fêtes, Communication) composées des membres de différents syndicats, dans un esprit de cohésion et toujours dans l'intérêt des agents.
- Le principe de ne pas verser directement de subventions aux agents.
- Le principe, en 2017, de maintenir ses prestations aux collègues transférés dans d'autres collectivités territoriales pendant la période de transition.
- Le principe de proposer des activités les plus diverses possibles, en direction de tous les publics, dans un souci de satisfaire les besoins de chacun et de développer les partenariats locaux.

**La FSU a impulsé** la création d'un site internet dédié et en coordination avec le logiciel du COS pour faciliter l'achat de la billetterie et les inscriptions aux activités. Ainsi en 2018, la campagne « chèques vacances » s'est effectuée exclusivement via le site internet.

**La FSU a proposé** la possibilité de payer désormais par carte bancaire : en ligne depuis 2016 et sur place dans les locaux du COS depuis la rentrée 2018.

**La FSU a obtenu** de la collectivité que les agents puissent quitter plus tôt leur service afin de participer à l'Assemblée Générale

**Le sérieux de la gestion de la FSU**, plébiscité par les membres de la Commission de Suivi, composée de représentants de l'Assemblée Départementale a ainsi permis le maintien d'une subvention permettant la poursuite des activités essentielles du COS. Avec 98,35 euros par adhérent actif, les élus du COS doivent faire preuve d'ingéniosité pour proposer un programme riche et diversifié. Un travail d'équipe donc en étroite collaboration avec les 3 assistantes



# La FSU, ces quatre dernières années, au CT, en CAP et encore..

## Protéger les collègues

**Alerte** sur le découragement et la souffrance des référents enfants confiés des pôles enfance, sur les arrêts maladie importants à la MDS de Chinon, le mal être au travail des agents de la MDS d'Amboise  
Les organigrammes qui se succèdent  
Les cadres déplacés, voir « placardisés »

## Les mêmes droits pour tous!

**Obtient** : L'application du maintien de salaire de la Garantie Prévoyance INTERIALE pour **les Assistantes familiales**  
Un bureau dédié aux assistantes familiales, dans les MDS, une formation à la messagerie électronique  
Les chèques déjeuner pour tous les **ATTEE** y compris ceux qui sont logés et ceux qui travaillent les mercredis.  
**Défend** et dépose un recours au Tribunal sur la question du temps de travail **des ATTEE**: heures à rendre après les arrêts maladie  
**Obtient** L'équité des tarifs des repas pour le **personnel du collège de Neuillé Pont Pierre**.

## Fonctionnement des instances

**Dénonce** : la présence « d'experts » permanents en session

En **CAP**, l'opacité des critères d'avancement ou de promotion

La question d'un « double dossier » ?

En **CT**, les dossiers flous; sans éléments sur les conséquences pour le personnel

L'absence de vote et de document préalable sur l'avenir du laboratoire

Et l'absence de dialogue social dans le cadre du RIFSSEP

**Propose** : un groupe de travail, une grille claire de critère d'avancement ou de promotion.

**Présente** : La FSU est également présente au Comité technique de la MDPH et en Commission Consultative Paritaire Départementale (CCPD)

## Solidarités

**Soutient** : des associations locales et/ ou de projets **culturels, solidaires et coopératifs** : le Bateau Ivre, la Table de Jeanne Marie, le Groupement des Professionnels du Social, Scop-ti, Aucard de Tours.





# La FSU, ces quatre dernières années au CT, en CAP et encore...

## Maintien du Service Public

**Alerte** contre la fermeture du centre de vacances de Maillet de Montagne et fait signer une pétition en ligne

Sur le début d'externalisation du **service propreté**

Sur la « fin » d'un laboratoire départemental

**Mobilise** le personnel *contre* La suppression de postes au service Archéologie (déc. 2015), les agents des pôles actions sociales en grève contre les suppressions de postes (mai 2016) et sauve 1 poste.

**Dénonce** les suppressions de postes à La Documentation...

**Soutien** Le personnel du Logis Royal en grève en raison du manque de personnel



## Pour une équité de revenus

**Révèle** les différents montants du **régime indemnitaire** inconnus du personnel

**S'insurge** devant l'opacité du régime indemnitaire et les écarts trop importants

Devant l'augmentation du régime indemnitaire de certains agents fonctionnels ou de l'encadrement supérieur (révélée dans une délibération de l'Assemblée en décembre 2017...)

**Obtient** l'ouverture de négociations sur la revalorisation des primes (en cours actuellement)

## Mieux vivre son travail

**Dénonce** régulièrement le manque de remplacement, les **contractuels** à temps partiel imposé

Les conditions de travail des agents du nouveau **Service Agrément**

**Obtient** au Tribunal la **reconnaissance de maladie professionnelle** d'un agent

**Veille** aux nouvelles conditions de travail des collègues du **Centre des Actions de Santé détachés au CHU**

**Alerte** sur les conditions de transfert des collègues du **service des transports scolaires**



# CHSCT le bilan

Les 4 années passées ont été marquées par une modification majeure du fonctionnement de cette instance. Le législateur a créé un poste de secrétaire du CHSCT désigné par les représentants du personnel.

## La FSU secrétaire du CHSCT , 3 ans

La FSU a pendant 3 ans, assuré cette fonction ce qui lui a permis de porter à l'ordre du jour des sujets déterminés en intersyndicale.

Nous avons également obtenu le respect des décrets. Ainsi, un contingent d'heures syndicales spécifique a été octroyé afin de mener à bien les missions des représentants CHSCT.

## Service santé au travail : manque de moyens

Nous avons à nouveau dénoncé le fait que le service santé au travail est sous doté (manque de médecins et seulement 3 agents de prévention) compte tenu des effectifs du personnel.

Nous avons sollicité et obtenu des temps de travail supplémentaires en dehors des instances pour travailler sur le fond, certains dossiers comme sur les risques psychosociaux.

## Tous ensemble !

Nous avons veillé à maintenir et renforcer le travail intersyndical sur les sujets les plus importants de la période (laboratoire de Touraine, transferts de personnels, fermeture de la colonie de vacances de Mayet de Montagne...).

Focus sur des questions et des problématiques mises à l'ordre du jour par la FSU

## Reconnaissance des RPS

Les dysfonctionnements et risques psychosociaux dans certains services (MDS Amboise, Pôles enfance)

## Du concret, des résultats

Devant l'augmentation des agressions et des faits de violences, la FSU a demandé que des actions concrètes soient mise en place sur la question de la sécurisation des locaux, de la formation des personnels ainsi que l'accompagnement des agents concernés. Nous avons demandé des analyses d'accidents de service sur les problématiques de faits de violences.

Nous avons dénoncé les conditions de travail sur certains sites du fait de locaux inadaptés (MDS Loches/ Montbazon/ Montlouis...)

Mais aussi, Les difficultés d'exercice des missions comme à la Forteresse de Loches, ou dans certains collèges moins bien dotés en personnels, matériels ou EPI.

## Prévenir , éviter

Nous avons œuvré tout au long du mandat à la construction d'un dispositif de prévention des RPS tout d'abord par le biais d'une campagne d'affichage et de sensibilisation puis en participant activement avec le Service santé au Travail à la mise en place d'un plan de prévention des RPS et du bien-être au travail. Il a été validé par les élus et devra se déployer dans les années à venir...

Nous avons alerté l'administration sur les conditions de travail en terme de bruit (réfectoires des demi pensions) mais aussi sur le confort thermique dans certains bâtiments (champ Girault).

## Être sur le terrain

La FSU a été l'initiative de visites de sites :

MDS Joué les tours, MDS Monconseil, MDS Montbazon, MDS de Loches, collège Lamartine, STA la Mignonne, Collège de Cormery, collège du Grand Pressigny, Centre d'Exploitation de Bourgueil.



# Le 6 décembre 2018, moi c'est tout vu, Je vote FSU !



**Vous souhaitez recevoir notre newsletter : pour cela il vous faut aller sur Intranet, dans l'onglet à gauche Espace syndical, cliquez pour aller dans l'onglet inscription/désinscription aux newsletters des syndicats. Il ne vous reste plus qu'à cocher la case inscription**

Contacts : 02 47 61 86 47

Permanences sur rendez-vous : le lundi, le mercredi matin et le vendredi

mail : fsu@departement-touraine.fr

Comité Technique Evelyne SERINET tél. 02.47.37.74.24

CHSCT Jean François THINON tél. 02.47.54.74.02

COS Michèle ANGÉ tél. 02.47.31.49.01

CAP A Chantal DOUADY tél. 02.47.20.21.31

CAP B Marilyne MAILLET tél. 02.47.37.74.24

CAP C Catherine GUIDAULT tél. 02 47 26 86 50

CCPD Marielle BARANGER tél. 06 31 66 90 76

Je souhaite :  être informé (e)

rencontrer un militant FSU La Territoriale 37

adhérer au syndicat FSU L& Territoriale 37

NOM - Prénom : .....

Service : .....

Adresse personnelle : .....

.....

Tél. ....

.....

Date et signature :